ECOLE KIM TAEKWONDO

CONDITIONS

PRÉAMBULE

Chaque futur élève a droit à **deux séances d'essai sans engagement** *(en cas d'inscription, la période d'essai sera comptabilisée dans la facturation des cotisations à payer).*

ADHÉSION (possible en cours de semestre)

Chaque nouvel élève remplit une déclaration d'adhésion et s'acquitte de la finance d'inscription et de la cotisation pour le semestre en cours.

FINANCE D'INSCRIPTION

CHF 50.- / 1 fois

COTISATIONS

Les cotisations sont payables au plus tard le 10 janvier pour le premier semestre et le 30 juin pour le deuxième semestre. Elles sont dues également pendant les vacances et autres absences.

Des arrangements pour paiements fractionnés sont possibles sur demande.

Tarifs	1er semestre (jan. - juin)	2e semestre (sept. - déc.)
- de 16 ans	CHF 480.-	CHF 320.-
16 - 20 ans, étudiants, apprentis, chômeurs, ceintures noires	CHF 540.-	CHF 360.-
Dès 20 ans	CHF 600.-	CHF 400.-

ECOLE KIM TAEKWONDO

CONDITIONS (SUITE)

FAMILLE
Une seule finance d'inscription est à payer. Pour deux membres d'une même famille, les cotisations sont dues à 100%. Dès le troisième membre, le(s) cadet(s) ne paie(nt) plus que le 50%. (famille = père, mère, frère, sœur).

REMBOURSEMENT
Le remboursement de cotisations peut se faire pour raisons médicales uniquement et sur présentation d'un certificat médical de plus de deux semaines.
Dans le cas où nos cours devraient être arrêtés sur ordre des autorités communales, cantonales ou fédérales, ou pour toute autre situation indépendante de notre volonté, l'Ecole Kim Taekwondo devra mettre en place, dans la mesure du possible, des mesures compensatoires pour rattraper les cours qui n'auront pas pu avoir lieu. De telles situations ne donnent pas droit à un remboursement.
Les membres qui ne pourraient pas profiter des mesures compensatoires pour des raisons personnelles, n'auront pas droit à d'autres compensations.

DÉMISSION
Les démissions sont faites par écrit. Elles peuvent se faire pour le 31 décembre et/ou pour le 30 juin. Le cachet de la poste et/ou la date de réception du courriel faisant foi.

TENUE
La tenue traditionnelle de Taekwondo (Dobok) est obligatoire. Toutefois, pour les premiers mois, une tenue de gym (pantalons longs, t-shirt, pieds nus) est autorisée.

LICENCE
La licence de Swiss Taekwondo est obligatoire pour tous les membres à partir de 6 ans. Le montant de la cotisation sera ajouté à la première facture de cotisations pour les nouveaux membres et à la facture du 1er semestre pour le renouvellement annuel.

COMPORTEMENT
La direction de l'Ecole Kim Taekwondo exige, de la part de ses élèves, un comportement correct suivant les règles du Taekwondo, dans et hors des cours.

ECOLE KIM TAEKWONDO

LIEUX ET HORAIRES

COURS À LAUSANNE : ÉCOLE EGLANTINE/CHEMIN DE MESSIDOR 3		
Groupes	**Jours**	**Horaires**
Adultes (dès 15 ans)	lundi	19h00 - 20h30
Enfants 5-7 ans	mercredi	16h30 - 17h30
Enfants 8-14 ans		17h45 - 19h00
Adultes (dès 15 ans)		19h00 - 20h30
Enfants 5-7 ans	vendredi	16h30 - 17h30
Enfants 8-14 ans		17h45 - 19h00
Adultes (dès 15 ans)		19h00 - 20h30

COURS À MORGES : COLLÈGE DU PETIT DÉZALEY / AVENUE DU DELAY 1 salle de rythmique		
Groupes	**Jours**	**Horaires**
Enfants 5-7 ans	lundi	16h30 - 17h30
Enfants 8-14 ans		17h30 - 18h30
Adultes (dès 15 ans)		18h30 - 20h00
Enfants 5-7 ans	jeudi	16h30 - 17h30
Enfants 8-14 ans		17h30 - 18h30
Adultes (dès 15 ans)		18h30 - 20h00

ECOLE KIM TAEKWONDO

LIEUX ET HORAIRES

COURS À GLAND : LUNDI SB SPORTS / MERCREDI COLLÈGE DES PERRERETS		
Groupes	**Jours**	**Horaires**
Enfants (dès 7 ans)	lundi	18h30 - 19h30
Adultes (dès 15 ans)		19h30 - 21h00
Enfants (dès 7 ans)	mercredi	17h30 - 18h30
Adultes (dès 15 ans)		18h30 - 20h00

PLACES DISPONIBLES

Contactez nous (info@ecole-taekwondo.ch) pour connaître les places disponibles dans chaque cours.

ÉCOLE KIM TAEKWONDO

Patrick Porqueddu | Avenue Druey 9 *(bureau)* | 1018 Lausanne

+41 79 212 73 20 | info@ecole-taekwondo.ch

COURS À LAUSANNE, MORGES ET GLAND.

www.ecole-taekwondo.ch

Encart dépliant // Version 2026 // www.ecole-taekwondo.ch // design : konsept.ch